

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE SEANCE DU MARDI 12 MARS 2019

Le mardi 12 mars 2019 à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

## **Présents :**

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Josiane COUILLEAUX, Sandrine RAMBAUD, Carine MOREL et Aurore BIBRON.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Raymond LELIEVRE, Daniel GERAULT, Stéphane MANCEAU, René VAUGEOIS, Miguel CAMUS, Denis MARCHAND et Damien COUILLEAUX.

**Absents excusés :** Aline LEBRETON donnant pouvoir à Christelle Beaudouin,  
Loïc JORRE

**Secrétaire de séance :** Aurore BIBRON

## **ORDRE DU JOUR**

- I. **ALSH**
- II. **TRAVAUX MAISON DES SERVICES**
- III. **SUBVENTION DES ASSOCIATIONS**
- IV. **PERSONNEL COMMUNAL : RIFSEEP**
- V. **COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2018**
- VI. **QUESTIONS DIVERSES**

### I. **ALSH**

Sabrina Guyard, directrice du centre de loisirs propose plusieurs camps pour cet été.

- **CAMP PONEY CLUB**

Destiné aux 3-12 ans au poney club du Horps les 10,11 et 12 juillet avec possibilité de nuitées.

	Habitants de la commune	Hors-commune
3 jours avec nuitées	De 60 à 80€	De 80 à 100€
3 jours sans nuitées	De 100 à 120€	De 120 à 140€

- **CAMP MULTI-ACTIVITES**

Destiné aux 8-15 ans les 16,17,18 et 19 juillet 2019.

Nuitées possibles ou non.

4 journées : sorties à Papéa, accrobranche à Forcé, festival rockissimômes à Sablé, Canoé-kayak à Mayenne.

L'inscription se fait obligatoirement pour les 4 jours.

	Habitants de la commune	Hors-commune
4 jours avec nuitées	De 80 à 100€	De 100 à 120€
4 jours sans nuitées	De 125 à 145€	De 145 à 165€

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les propositions de la directrice du centre de loisirs pour les deux camps d'été ainsi que les tarifs.

- **MUTUALISATION avec le centre de la Bazoge Montpinçon.**

Après discussion avec les élus de La Bazoge Montpinçon, il a été décidé que toute inscription au centre de loisirs de la Bazoge Montpinçon sera une inscription pour la semaine complète ou au moins 4 jours sur 5 conformément aux pratiques actuelles avec leurs habitants.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide avec 12 votes pour et 2 abstentions la mutualisation avec la Bazoge Montpinçon.

## **II - TRAVAUX DE LA MAISON DES SERVICES**

Plusieurs devis sont étudiés lors de la séance.

## **III- SUBVENTION DES ASSOCIATIONS**

L'association de l'ADMR a fait une demande de subvention de 1 521€.

Le conseil décide de verser, selon la règle instituée, 1212€ soit un euro par habitant.

**DELIBERATION**: Le conseil municipal valide à l'unanimité le versement d'une subvention de 1 212€ à l'ADMR.

## **IV- PERSONNEL COMMUNAL : RIFSEEP (régime indemnitaire des fonctionnaires de l'Etat)**

La commission ressources humaines s'est réunie afin de travailler sur le RIFSEEP des agents (régime indemnitaire).

Une cotation des différents postes de la commune a été faite en fonction de différents critères. Ces cotations permettent de définir le poste de chacun dont découle la rémunération (responsabilités, fonction d'encadrement ou non, exposition aux risques...).

## **V- COMPTE DE GESTION 2018**

Mickaël Delahaye présente le compte de gestion du trésorier de l'année 2018.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte de gestion 2018.

## **VI- QUESTIONS DIVERSES**

### ➤ **59 bis rue des Tisserands – travaux de viabilisation**

Christelle Beaudouin présente un devis STGS pour la viabilisation du terrain situé 59 bis rue des Tisserands : branchement d'eaux usées et pose d'une boîte de branchement.

Le devis STGS s'élève à 1 364€ HT.

**DELIBERATION**: Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis STGS.

### ➤ **Contrat d'entretien chaudières**

Mickaël Delahaye soumet le devis FL entreprise d'un montant de 810,40 € TTC pour l'entretien des chaudières.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité le devis de la société FL Entreprise pour un montant de 810,40 € TTC.

### ➤ **Nettoyage des vitres**

René Vaugeois soumet le devis HMS pour le nettoyage des vitres (mairie, école, salle des Lilas). Le devis s'élève à 829,57€ HT.

**DELIBERATION**: Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société HMS pour un montant de 829,57 € HT.

### ➤ **Cotisation Polleniz**

Ex- FDGDON, Polleniz a un rôle de protection des collectivités (lutte contre les nuisibles,...) et demande une cotisation de 201,18€.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le versement de la cotisation d'un montant de 201,18€.

### ➤ **PLUI : Emplacements réservés au profit du Département**

Mickaël Delahaye présente au conseil les emplacements réservés souhaités par le Département sur les routes départementales afin de faire potentiellement des travaux (élargissement de voies,...) dans l'avenir.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les emplacements réservés au profit du Département à inscrire dans le PLUI.

➤ **A.M.I (Association Mayenne pour l'Insertion) : épicerie sociale**

Mickaël Delahaye explique la situation avec l'A.M.I qui avait envoyé un courrier à la commune stipulant que faute de cotisation, les habitants commerois ne pourront pas bénéficier de l'épicerie sociale. Le conseil n'avait pas versé la cotisation à l'A.M.I par méconnaissance de son rôle mais aussi parce que la commune a, habituellement, une politique de versement de cotisations uniquement aux associations commeroises. Une cotisation de 117€ est demandée à la commune pour l'année 2019.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal, à l'unanimité, le versement de la cotisation à l'A.M.I. pour l'année 2019.

➤ **Route de la Gare**

Une demande a été faite pour limiter la vitesse sur la route de la Gare.

Le conseil propose de soumettre aux riverains un questionnaire pour savoir s'ils souhaitent une restriction de la vitesse sur cette route.

➤ **Antenne Orange**

René Vaugeois informe que les travaux de l'antenne Orange (près de la déchetterie) débuteront mi-mai et se termineront en juin.

➤ **Accessibilité**

Stéphane Manceau informe le conseil des travaux d'accessibilité et des achats restant à faire pour se mettre en conformité avec la réglementation.

Miguel Camus informe que les tracés des passages piétons vont être refaits au second semestre 2019.

➤ **Rythmes scolaires**

Aurore Bibron informe le conseil qu'un questionnaire de satisfaction va être distribué aux familles ayant des enfants scolarisés à Commer pour faire un point sur les rythmes scolaires proposés depuis la rentrée (4 jours de classe pour les maternelles et 4 jours et demi pour les élémentaires) afin d'anticiper la rentrée 2019.

➤ **Acquisition foncière**

Miguel Camus présente une demande d'un administré pour acquérir un chemin communal. Le sujet sera revu lors d'un prochain conseil pour de plus amples précisions juridiques.

*Il est 0h20, la séance est levée.*